



**MONTAGE  
INDUSTRIEL**



**AGROALIMENTAIRE  
ET MARAÎCHAGE**



**BLANCHISSERIE  
INDUSTRIELLE**



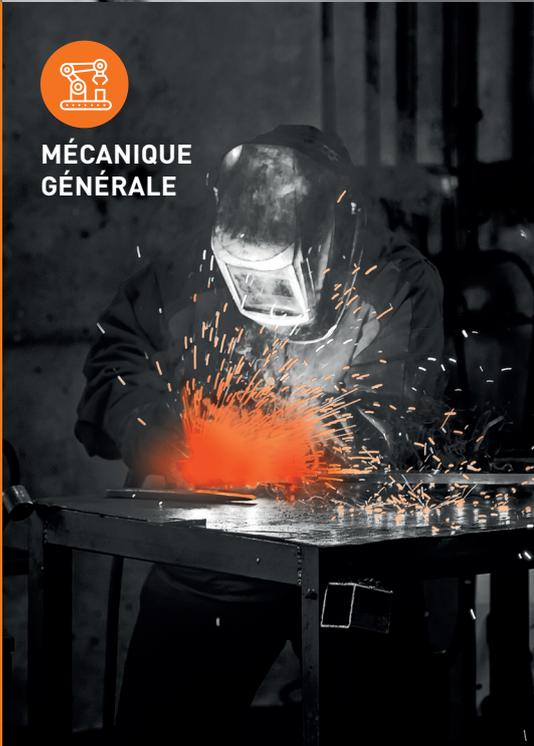
**RESTAURATION**



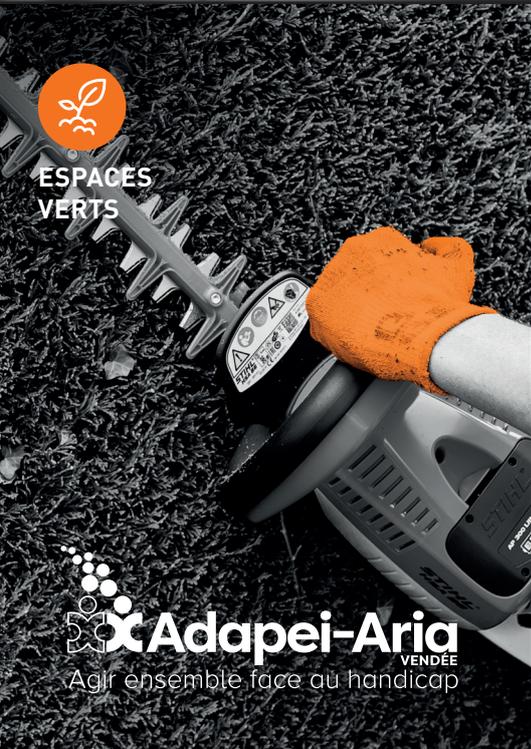
**#  
AVANTAGES  
ET EXONÉRATIONS,  
COMMENT  
ÇA MARCHE ?**



**MÉCANIQUE  
GÉNÉRALE**



**ESPACES  
VERTS**



**COUTURE  
INDUSTRIELLE**



**MENUISERIE  
BOIS**



# PARTAGEONS NOS SUCCÈS

## SERVICES AUX ENTREPRISES AVANTAGES ET EXONÉRATIONS

L'ensemble des structures entreprises, fonctions publiques, associations ont la possibilité de sous-traiter certaines de leurs activités à EsatCo Vendée, quelque-soit leur taille ou leur secteur d'activité. Avec les ESAT et Entreprises Adaptées vous pouvez agir concrètement en faveur de l'emploi des personnes handicapées mais aussi réduire le montant de votre contribution à l'Agefiph ou au FIPHFP. Répondant ainsi en partie à votre obligation d'emploi de personnes handicapées, vous bénéficiez d'une réduction de votre contribution à l'Agefiph ou au FIPHFP.



**ENTREPRISE D'AU MOINS  
20 SALARIÉS**



**6% DES EFFECTIFS  
RECONNUS TRAVAILLEURS  
HANDICAPÉS**



**50% DES OBLIGATIONS  
D'EMPLOI REMPLIES,  
SOIT 3% DES EFFECTIFS  
POUR LES CLIENTS  
ESATCO VENDÉE**

### VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE PRIVÉE

#### Votre contribution Agefiph

Pour chaque entreprise, la contribution Agefiph est calculée en fonction : de l'effectif total de l'entreprise > montant par salarié handicapé manquant

- De 20 à 199 > 400 fois le Smic horaire
- De 200 à 749 > 500 fois le Smic horaire
- Plus de 750 salariés > 600 fois le Smic horaire

#### Déduction de la sous-traitance ESAT / EA

La sous-traitance à des ESAT ou EA permet de réduire de moitié votre contribution à l'Agefiph.

→ Déduction à partir du chiffre d'affaires généré par cette sous-traitance

### VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU UN ORGANISME PUBLIC

Les collectivités locales, territoriales et la fonction publique peuvent également remplir leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés (à hauteur de 50 %).

**Au-delà de ces attraits, cette démarche citoyenne confère à votre entreprise une dimension humaine :**

- vous favorisez l'économie sociale et solidaire
- vous contribuez à lutter contre l'exclusion et les discriminations à l'embauche des personnes en situation de handicap.

### ENTREPRISE PRIVÉE

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'Agefiph sur [agefiph.fr](http://agefiph.fr), sur notre site [adapei-aria.com](http://adapei-aria.com) ou auprès de votre contact dédié EsatCo Vendée.



#### Quel sera le montant de votre contribution Agefiph ?

Simulez le montant de votre contribution sur le site de l'Agefiph, à la [rubrique entreprise/simulateur](#)

### ORGANISME PUBLIC

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du FIPHFP : [fiphfp.fr](http://fiphfp.fr)

### SERVICES AUX PARTICULIERS : AVANTAGES

**Tout particulier peut faire appel à EsatCo Vendée pour la réalisation de prestations de services à son domicile.**

Le recours aux ESAT et/ou EA peut vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% du montant des dépenses engagées et ouvre droit à une réduction d'impôt pour les prestations espaces verts et activités de jardinage réalisées par nos ESAT ou EA.

### POUR BÉNÉFICIER DE CES AVANTAGES



**DOMICILE  
FISCAL  
EN FRANCE**



**PRESTATION  
AU DOMICILE  
PRINCIPAL  
OU SECONDAIRE**



**esatco**  
VENDÉE

# ENTREPRISE DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE & SOLIDAIRE

 **Adapei-Aria**  
VENDÉE  
Agir ensemble face au handicap

[esatco85.fr](http://esatco85.fr)